



BAREME DES HONORAIRES

A la charge de la partie prévue au mandat – barème en vigueur au 01/01/2025 - TVA au taux en vigueur : 20%

AVIS DE VALEUR

Forfait 360 € TTC

Remboursable au jour où un mandat de vente est confié à Moulin des Prés

MANDATS DE VENTE ET MANDATS DE RECHERCHE

Montant de la transaction	Honoraires
Jusqu'à 99 999 €	Forfait 6 000 € TTC
A partir de 100 000 €	5% TTC Avec un minimum de 12 000 € TTC

LOCATIONS COMMERCIALES ET PROFESSIONNELLES

Honoraires
10% HT du montant du loyer triennal hors charges et hors taxes

LOCAUX D'HABITATION – LOI DU 06/07/1989

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires TTC de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail : Zone très tendue (12€/m²) ; Zone tendue (10€/m²) ; Zone non tendue (8€/m²)

Honoraires TTC d'entremise et de négociation : 1 mois de loyer hors charges, déduction faite des honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail identiques à ceux imputable au locataire

Honoraires TTC d'état des lieux : 3€/m²

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires TTC de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail : Zone très tendue (12€/m²) ; Zone tendue (10€/m²) ; Zone non tendue (8€/m²)

Honoraires TTC d'état des lieux : 3€/m²

